



DEPARTEMENT DU FINISTERE

COMMUNE D'ARZANO

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 13 AVRIL 2021

L'an deux mil vingt et un, le treize du mois d'avril, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle Yhuel à Arzano, en séance ordinaire, sous la présidence de Madame Anne BORRY, Maire d'Arzano.

Etaient présents : BORRY Anne, EVENNOU Jean-Luc, LE ROCH Marie-Françoise, LAVISSE Clotilde, HELOU Annie, GUEGUIN Gisèle, PHILIPPOT Gontran, TANGUY Patrick, LE GLEUT Jean-Paul, VALEGANT Jacques, CLAVIER Nathalie, LUCHIER-TANGUY Sandrine, DE MOUCHERON Cosme, DE PENFENTENYO Aude

Absents : CORDROC'H Jacques ayant donné procuration à Jean-Luc EVENNOU

Nombre de conseillers en exercice	Nombre de conseillers présents	Nombre de votants
15	14	15

Secrétaire de séance : EVENNOU Jean-Luc

Date de convocation : 07/04/2021

Date d'affichage : 15/04/2021

Objet de la délibération : Approbation du Budget primitif pour l'année 2021 du budget principal de la commune

Madame le Maire présente au Conseil le projet de budget primitif pour l'année 2021 pour le budget principal de la commune. Ce budget s'équilibre comme suit :

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	1 240 607,47	1 240 607,47
Investissement	2 166 610,33	2 166 610,33

ENTENDU l'exposé de Madame le Maire,

Le Conseil Municipal,

VU l'avis favorable de la commission Ressources en date du 23 mars 2021 ;

Après en avoir délibéré :

DECIDE d'adopter le budget primitif de l'année 2021 pour le budget principal de la commune.

Vote : Unanimité

Pour extrait certifié conforme

Anne BORRY
Maire d'Arzano

